

"CHANGES IN BIRD HABITAT UTILISATION AROUND THE HORNS REV 1 OFFSHORE WIND FARM, WITH PARTICULAR EMPHASIS ON COMMON SCOTER (2007)" TRADUCTION DU RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

La traduction en Français a été réalisée par l'ambassade du Danemark en France.

Changement dans l'utilisation de l'habitat des oiseaux autour du parc éolien en mer Horns Rev I, en portant une attention particulière à la macreuse noire (2007)

Ce rapport présente une analyse des changements récents survenus dans l'utilisation de l'habitat des oiseaux aquatiques autour du parc éolien Horns Rev 1, en portant une attention particulière à la Macreuse noire.

Des enquêtes ornithologiques sur le nombre et la répartition des oiseaux aquatiques dans la zone étudiée autour du parc éolien Horns Rev 1 ont été lancées en 1999. Dans le cadre d'un programme de démonstration de la faisabilité environnementale des parcs éoliens marins, 34 études au total sur la répartition des oiseaux ont été menées au cours de la période de 1999 à 2005. Fin 2005 et début 2006, six études supplémentaires ont été menées en rapport avec le processus d'Étude d'Impact Environnemental (EIE) de Horns Rev 2.

Les résultats du programme de démonstration ont conclu que la répartition de Plongeurs et de Macreuses noires était défavorablement affectée par la présence des éoliennes du Horns Rev.

Fin 2006 et début 2007, des équipes d'entretien et des pilotes d'hélicoptères de Vattenfall A/S ont signalé la présence d'un nombre croissant de Macreuses noires dans la zone du parc éolien. Sur cette base, une série de quatre études de répartition des oiseaux aquatiques dans cette zone a été programmée entre janvier et février 2007.

Les données des études de janvier, février, mars et avril 2007 ont montré que la Macreuse noire était l'espèce aviaire la plus nombreuse dans la zone étudiée, avec un total de 356 635 individus observés. Le Goéland argenté (7 661), l'Eider (5 674) et diverses espèces (511) étaient les autres espèces en nombre dans la zone.

La répartition des Macreuses noires s'était modifiée de façon radicale dans la zone étudiée au cours de la période de 1999 à 2007 pour des raisons autres que la présence des éoliennes. C'est pourquoi une comparaison de la répartition de cette espèce avant et après la construction du parc éolien, au moyen d'une approche BACI classique (Before-After Control

Impact / Témoin-Impact Avant-Après), était impossible. Les analyses présentées ici s'appuient donc sur des données de janvier à avril 2004 à 2007.

Au cours de trois des quatre études de 2007, on a enregistré la présence d'un nombre plus important de Macreuses noires qu'au cours d'aucune autre étude précédente dans le rayon d'action du parc éolien. Ont été observés dans la zone du parc éolien 2 112 individus le 25 janvier, 4 624 individus le 15 février, 1 359 le 3 mars et 35 Macreuses noires le 1er avril.

Les analyses des taux d'observation de Macreuses noires dans six mailles de 2x2 km à l'intérieur de la zone du parc éolien comparés au taux d'observation dans 14 mailles de la périphérie du site du parc éolien n'ont mis en évidence aucune différence significative pour les trois premières études, tandis que le taux d'observation à l'intérieur du parc éolien lors de l'étude du 1er avril était nettement inférieur. Sur la base du cumul de l'ensemble des données de 2007, il n'y avait aucune différence significative entre les taux d'observation sur le site du parc éolien et la périphérie.

Les analyses des répartitions de fréquence de distance cumulative à intervalles de 500 m du centre du parc éolien jusqu'à un rayon de 6 km pour chacune des années de 2004 à 2007 ont montré que des pourcentages progressivement plus élevés d'individus présents dans ce rayon ont été recensés sur le site du parc éolien. Le même modèle a été mis en évidence lors de l'analyse de la proportion d'individus dans un rayon de 3 km à partir du centre du parc éolien rapporté au total des individus présents dans un rayon de 6 km à partir du centre, de façon radicale parmi la proportion d'individus présents dans la zone, qui s'est progressivement accrue de 10 % en 2004 à 50 % dans les résultats de l'étude de 2007.

Nous en concluons donc que la Macreuse noire peut effectivement se trouver en fortes densités entre des éoliennes nouvellement construites en mer, mais ceci ne peut se produire que plusieurs années après la construction initiale. Nous ne pouvons toujours pas exclure l'explication que ceci reflète des changements dans l'approvisionnement alimentaire plutôt qu'un changement de comportement des individus eux-mêmes.

Dans la mesure où les Macreuses noires étaient pratiquement absentes du Horns Rev avant la construction du parc éolien, il est difficile de juger à combien d'oiseaux le site du parc éolien aurait subvenu en 2007 si ce parc n'avait jamais été construit. L'utilisation d'outils de modélisation spatiale permettrait peut-être d'élucider si les nombres d'oiseaux actuellement recensés représentent 100 % de ce que l'on aurait pu escompter en l'absence des éoliennes, étant donné la nature de l'habitat. Un tel exercice excédait le champ du présent rapport.

Des surfaces de densité de Macreuses noires modélisées dans l'espace, y compris les nombres totaux estimés au sein de la zone étudiée, seront présentées dans un rapport séparé pour chacune des quatre études menées en 2007.

Aucun signe n'indiquait que la répartition des Plongeurs, précédemment réputés pour éviter la zone du parc éolien et ses environs, s'était modifiée relativement au parc éolien.